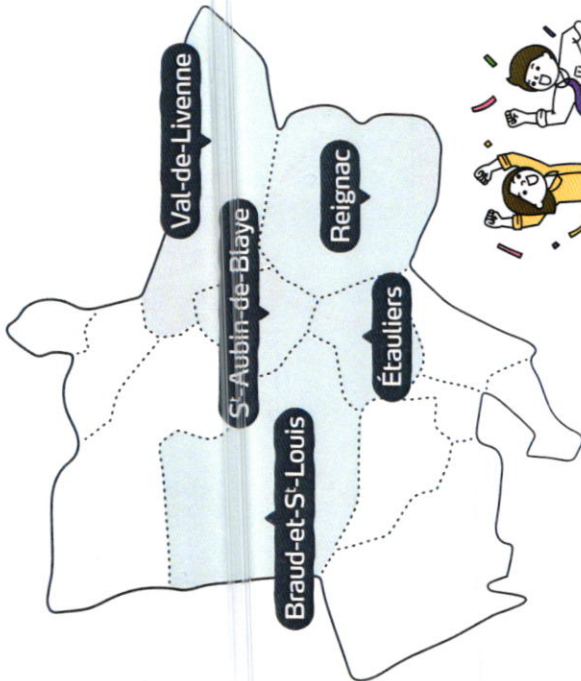


INFORMEZ-VOUS !

- En participant aux **réunions d'information** organisées sur les communes du territoire.
- En venant en discuter lors d'un **rendez-vous individuel**, si vous êtes privé d'emploi depuis plus d'un an.

5 réunions réparties sur 5 communes



de 10h à 12h

- 16.09 Étauliers – Salle du Conseil
- 23.09 Reignac – Salle des fêtes
- 30.09 Saint-Aubin-de-Blaye – Salle des Associations
- 07.10 Braud-et-Saint-Louis – Salle Multifonctions
- 14.10 Val-de-Livienne – Salle Pierre Régère



CONTACT

Service emploi
05 57 42 66 20
tzclld@cc-estuaire.fr

Service emploi de la Communauté de Communes de l'Estuaire
CFM - 3 le grand verger, 33860 Reignac
www.cc-estuaire.fr



Conception : Service communication CCE - Crédits : Adobe Stock - mai 2022



Vous recherchez un emploi depuis plus d'un an

Vous habitez sur l'une des 5 communes :

Étauliers
Reignac
S'-Aubin-de-Blaye
Braud-et-S'-Louis
Val-de-Livienne

Vous avez des compétences utiles au territoire, des savoir-faire et des idées



Rencontrons-nous !





Mot de la présidente

Personne n'est inemployable lorsque l'emploi est adapté aux compétences et aux capacités des personnes.

Ce n'est pas le travail qui manque, un grand nombre de travaux utiles, d'une grande diversité, restent à réaliser.

Ce n'est pas l'argent qui manque, la privation d'emploi coûte plus chère que la production d'emplois supplémentaires.

Ceux sont les trois grands principes de l'association Territoires Zéro Chômeur De Longue Durée à laquelle la Communauté de Communes de l'Estuaire adhère pour lancer ce dispositif en cette rentrée 2022.

35 territoires sont déjà dans cette démarche, dont 10 depuis plusieurs années avec de vrais résultats !

Une démarche collective vers l'emploi



Étape 1 :

Recensement des compétences et savoir-faire des personnes privées d'emploi depuis plus d'un an et volontaires pour intégrer la démarche.

Étape 2 :

Identification des besoins, pouvant être utiles aux habitants, entreprises et collectivités du territoire et pouvant générer des emplois.

Étape 3 :

Création d'une ou plusieurs entreprises, chargées de recruter les demandeurs d'emploi en CDI, au SMIC à temps de travail adapté en fonction des contraintes personnelles et de développer des activités sur le territoire.



Rejoignez-nous !

Notre projet rentre aujourd'hui dans la première étape de recensement des compétences disponibles sur le territoire.

- Vous habitez la commune depuis plus de 6 mois et êtes privé d'emploi depuis plus d'un an, inscrit ou non à Pôle emploi,
- Vous êtes volontaire pour intégrer la démarche.

Rencontrons-nous pour identifier ensemble vos savoir-faire, vos envies et vos idées !

- Qu'est-ce que vous savez faire ?
- Qu'est-ce que vous voulez faire ?
- Qu'est-ce que vous voudriez apprendre ?
- Quelles sont vos idées pour rendre vos compétences utiles sur le territoire ?

Lydia HÉRAUD
Présidente de la Communauté de Communes de l'Estuaire

Exemples d'activités

Recyclage
Réemploi :
Collecte en porte-à-porte de déchets là où les services n'interviennent pas...

Animation sports loisirs - culture :
Bibliothèque itinérante, animations touristiques...

Services aux collectivités, entreprises et associations :
Renfort encadrement cantine, surveillance cour, conciergerie d'entreprise, livraisons...

Aménagement
Entretien :
Entretien des forêts, curage des fossés, entretien des rivières...

Agriculture :
Marachage, développement de circuits courts de commercialisation de fruits et légumes...

Bâtiment :
Entretien et restauration du patrimoine...

Service à la population :
Transport de personnes, Aide aux devoirs, aux courses...